



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



RELEVE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 OCTOBRE 2025

En présence des administrateurs présents ou représentés :

M. Norbert IFRAH , président
Mme Flore MOREUX- DGS
Mme Camile HALLAK-ZABROCKI - DGOS
M. Jérémie CASABIELHE- DSS - ayant donné mandat à Mme Flore MOREUX
Mme Laurence PINSON - DGRI - ayant donné mandat à M. Nicolas ALBIN
M. Nicolas ALBIN - DGRI
M. Didier SAMUEL - INSERM
M. Yvan DELAUNOIT – CNRS -
Mme Stéphanie DESCHAUME- CNAM
Mme Louise BOURDEL – CC MSA
M. Philippe BERGEROT - LNCC
Mme Graziella FUMAGALLI - LNCC
M. Dominique BAZY - Fondation ARC
M. Xavier TROUSSARD - FHF
Mme Karelle HERMENIER- FHF - ayant donné mandat à M. Xavier TROUSSARD
M. Marc YCHOU - UNICANCER
M. Eric RAYMOND - FEHAP - ayant donné mandat à M. Norbert IFRAH
Mme CERTAIN - Personnalité qualifiée
Mme Frédérique PENAUT-LLORCA - Personnalité qualifiée - ayant donné mandat à M. Marc YCHOU
M. Patrick PESSAUX - Personnalité qualifiée-

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration a pu valablement délibérer.

N°	OBJET	TEXTE	Résultat du vote
1	Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 17 juin 2025	<i>Vu l'article 5.2.7 du règlement intérieur de l'Institut national du cancer,</i> Après en avoir pris connaissance, le conseil d'administration approuve le procès-verbal du conseil d'administration du 17 juin 2025	Votée à l'unanimité
2	Election d'un membre du comité des marchés	<i>Vu l'article 24 du règlement intérieur</i> Monsieur Dominique BAZY, administrateur représentant la Fondation ARC est élu membre du comité des marchés de l'Institut pour la durée de son mandat restant à courir soit jusqu'au 01/12/2027.	Votée à l'unanimité
3	Désignation d'un membre du comité de déontologie et d'éthique	<i>Vu l'article 7.1 du règlement intérieur de l'Institut national du cancer</i> Le président propose au conseil d'administration de désigner, membre du comité de déontologie et d'éthique, Madame Claire LEGRAS à compter du 14 octobre 2025.	Votée à l'unanimité

4	Désignation de membres du comité de déontologie et d'éthique	<p><i>Vu l'article 7.1 du règlement intérieur de l'Institut national du cancer,</i></p> <p>Le président propose au conseil d'administration de désigner en tant que membre du comité de déontologie et d'éthique, à compter du 17 décembre 2025, les personnes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Madame Julia DE FUNES • Monsieur Alain DELMER • Madame Lucile LAMBERT-GAREL • Madame Dominique STOPPA-LYONNET 	Votée à l'unanimité
5	Renoncement à l'émission d'un ordre de recouvrement des créances de faible montant	<p><i>Vu l'article 9 de la convention constitutive de l'Institut national du cancer</i></p> <p><i>Vu l'article 192 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la Gestion Budgétaire et Comptable Publique (« GBCP »),</i></p> <p><i>Vu l'article 1^{er} du décret n°2023-144 du 1^{er} mars 2023 relatif au seuil d'émission des ordres de recouvrer,</i></p> <p><i>Vu l'instruction comptable commune BOFIP-GCP-240027 du 3 décembre 2024 relatif aux modalités de mise en œuvre du recueil des normes comptables des organismes dépendant de l'Etat</i></p> <p>Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration autorise l'INCa à prononcer le renoncement à l'émission d'un ordre de recouvrement des créances de faible montant, définies comme inférieures ou égales à 50 € par engagement juridique.</p> <p>Une information annuelle relative à ce renoncement est présentée au comité d'audit de l'INCa.</p>	Votée à l'unanimité

Fait le 14 octobre 2025

Le Président

M. Norbert IFRAH